

# *Intelligence artificielle, travail et emploi : co-construire un nouveau dialogue social est indispensable (analyse de controverses)*

JEAN-MARIE TRUFFAT

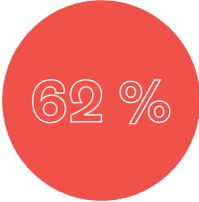
Les systèmes d'intelligence artificielle (SIA) déjà omniprésents dans de nombreux aspects de notre quotidien suscitent davantage de méfiances, de craintes et d'interrogations en milieu professionnel : destruction ou création d'emplois, transformation radicale - tant positivement que négativement - du rapport au travail, de la productivité ou des échanges. La massification et la vitesse de déploiement de l'IA appellent à prendre la mesure des bouleversements majeurs induits par son usage.

## **Inégalités, conditions et santé au travail, impacts sur l'emploi**

Le CESE a choisi l'analyse de controverses pour fournir une vue nouvelle des problématiques soulevées par l'IA dans le monde du travail et de l'emploi, les objectiver et présenter un état des lieux documenté. L'IA va-t-elle augmenter les inégalités au travail ? L'IA est-elle un progrès pour l'organisation des conditions de travail et pour la santé au travail ? L'IA aura-t-elle des impacts positifs sur l'emploi ? Discutées, argumentées, puis synthétisées par le CESE, ces trois questions permettent de clarifier le débat.

## **Face à l'implémentation massive et rapide de l'IA, il faut coconstruire un dialogue social renouvelé**

L'analyse du CESE fait nettement apparaître les besoins d'information, de formation, de discussion sur la réalité des SIA dans les entreprises et plus globalement dans les collectifs de travail. Pour sécuriser juridiquement toutes les parties prenantes, il est nécessaire de poser le cadre de l'IA, de co-construire le dialogue en négociant son introduction et son usage. Les transformations des compétences, des emplois et du travail doivent être anticipées. Cela conditionne la réussite et la performance sociale des projets de modernisation dans un souci d'équilibre entre objectifs économiques et sociaux. Dans une société bouleversée par l'IA, il s'agit de remettre l'humain au centre et en conscience dans le domaine du travail.



62 %

**des emplois des  
économies avancées  
présenteraient une  
exposition élevée à l'IA.**

**27 % des emplois  
en seraient fortement  
complémentaires et  
en bénéficieraient,  
tandis que l'IA pourrait  
se substituer à 33 %  
des emplois**

Source FMI,  
TrésorEco n° 341,  
Les enjeux économiques  
de l'IA, avril 2024

## Analyse de controverses : *intelligence artificielle*, travail et emploi

L'analyse de controverses du CESE met en exergue **neuf points d'attention**, porteurs de risques ou d'opportunités, qui constituent des **thèmes nécessaires à un dialogue constructif entre les salariés, leurs représentants et les employeurs pour une implantation réussie d'un système d'intelligence artificielle (SIA)** :

→ **le besoin de clarté et de transparence sur la démarche de l'entreprise à tous les niveaux** : il est important de se poser les bonnes questions et de prôner la transparence à l'introduction de l'IA dans tel service, tel métier... ;

→ **les conséquences sur le contenu des emplois** : les compétences à remplacer, les nouvelles compétences à acquérir, la formation et l'accompagnement nécessaires ;

→ **les conséquences sur l'organisation du travail et du temps de travail** ;

→ **le suivi de l'impact sur la santé physique et mentale** (risque d'intensification) ;

→ **les conditions de prévention des biais de l'IA** (genre, handicap, âge, et tout type de stéréotype) ;

→ **le partage de la valeur et des gains de productivité attendus** (salaires, temps de travail...) ;

→ **la protection des données** des salariés, comme des entreprises (éviter la programmation externalisée)

→ **l'impact environnemental** ;

→ **l'accès des entreprises** (notamment TPE/PME) à cette technologie.

La nécessité de mener ce dialogue peut éclairer les décisions à prendre dans les administrations, les entreprises, les branches professionnelles, qui sont pour la majorité encore en phase d'apprentissage de l'IA.

L'intelligence artificielle et l'intégration de ses systèmes dans le quotidien de travail constituent un enjeu majeur de démocratie sociale et les entreprises, les administrations et les branches professionnelles doivent s'en saisir afin que l'IA ne soit pas subie, mais qu'elle soit porteuse de progrès tant sociaux qu'économiques. Cette technologie étant en constante évolution, il est nécessaire de négocier au moment de son introduction, mais également dans le temps et de façon régulière.

### Une méthodologie éprouvée

Cette méthode, qui vise à clarifier les arguments en présence et à les ordonner sans prendre position en faveur de telle ou telle option, est destinée à faciliter l'appropriation des débats par les acteurs en les rendant le plus accessible possible. Elle a été appliquée en 2022 à l'étude « Quelle place pour le nucléaire dans le mix énergétique français ? » et en 2024 à l'étude « Transitions écologique : croissance vs décroissance de quoi parle-t-on ? »

### LE RAPPORTEUR

Jean-Marie TRUFFAT

01 44 43 64 25 • jean-marie.truffat@lecese.fr

Jean-Marie Truffat est encadrant dans le secteur des transports et chargé de mission auprès du secrétaire général de l'UNSA national qu'il représente au CESE. Il siège à la commission Travail et emploi, à la commission Éducation, culture et communication et à la commission temporaire « Intelligence artificielle ».